

RD19

Asnières-sur-Seine / Gennevilliers

Juillet 2023 > Automne 2024

# LE DÉPARTEMENT RÉAMÉNAGE LE BOULEVARD INTERCOMMUNAL

La rénovation de la route départementale RD19, d'environ 900 mètres, située entre le métro Les Courtilles et la Route Principale du Port, concerne la totalité de la voirie : chaussée et trottoirs.

Les travaux consistent à :

- sécuriser tous les usagers,
- créer une piste cyclable,
- valoriser les liaisons douces dans un cadre davantage végétalisé.

**Le chantier débute en juillet 2023 pour une durée de 15 mois.**



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 Région  
île de France

 HAROPA  
PORT



hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT

## ***Les objectifs du projet***

L'aménagement du boulevard Intercommunal prévoit la création d'un itinéraire cyclable le long de la RD19, dans la continuité de ceux prévus par le Plan vélo départemental voté en 2022.

Le projet vise à :

- assurer la continuité pour les cycles dans les deux sens de circulation,
- renforcer le confort et la sécurisation des trottoirs et passages piétons,
- sécuriser la traversée piétonne devant le métro *Les Courtilles* et optimiser les accès aux services de transports en commun,
- repenser le traitement paysager du secteur par la plantation d'arbres,
- améliorer la qualité de la chaussée et des trottoirs,
- fluidifier la circulation au niveau des accès à l'A86, par la création d'un carrefour à la sortie de l'A86 et de la rue Lénine,
- rénover l'éclairage public et la signalisation lumineuse tricolore.

## **Des revêtements plus qualitatifs**

La chaussée ainsi rénovée sera en enrobé noir, les trottoirs en enrobé rouge, et la piste cyclable en enrobé beige, de manière à bien séparer les usages. Le parvis de la gare RATP, les bordures et caniveaux seront en granit.



Photomontage de la vue du boulevard Intercommunal une fois rénové - ©Quatrevingtdouze

## ***Un boulevard reliant le métro Courtilles...***

La **gare RATP Les Courtilles** constitue le point de départ de notre chantier. C'est une station de la ligne 13 du métro, située à la limite des communes d'Asnières-sur-Seine et Gennevilliers, et qui est desservie en correspondance par le Tramway T1 et les bus 235, 238, 276, 304, 378, ainsi qu'un bus du Port et Noctilien.



Photomontage de la vue du parvis de la gare RATP - ©Quatrevingtdouze

## ***... au Port Autonome de Paris***

La partie nord de la voirie est gérée par le Port Autonome de Paris de Gennevilliers, **Haropa Port**, depuis la sortie de l'A86 jusqu'à la route Principale du Port. Cette partie appartient à un site industriel important pour la région Île-de-France qui a pour objectif le développement du trafic fluvial francilien. Elle accueille de nombreuses activités économiques et des entreprises de BTP, métallurgie, environnement, produits valorisables ou encore de logistique et des conteneurs.

## ***Apaiser et végétaliser un axe essentiellement routier***

Le projet valorise les liaisons douces (piétons et cycles) en améliorant la qualité des aménagements existants, renforce le côté végétal en optimisant les installations paysagères de l'ensemble du linéaire pour contribuer activement à lutter contre l'effet d'îlots de chaleur urbain.

- Le revêtement clair (piste cyclable et parvis de la gare) augmentera « l'effet albedo\* » en réfléchissant l'énergie du soleil, ce qui permet d'abaisser la température nocturne, notamment l'été.

\* L'effet albedo est le "pouvoir" ou la capacité d'une surface à réfléchir l'énergie solaire.

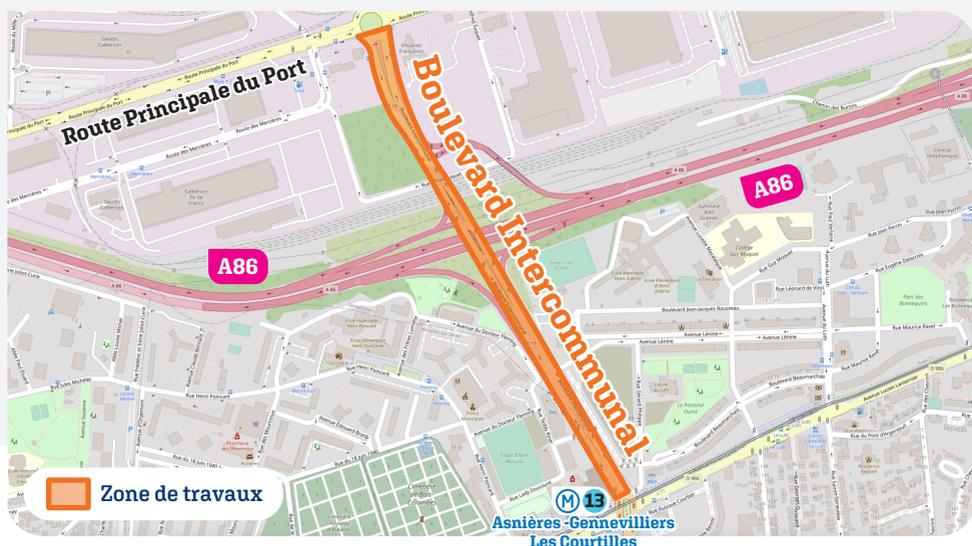
- La végétalisation des sols favorisera l'infiltration directe des eaux de pluie dans la terre pour préserver cette ressource.
- La plantation d'arbres à l'automne 2023 et fin 2024, sur tout l'axe, visera à limiter les îlots de chaleur en générant de l'ombre et en évapotranspiration.
- L'installation d'éclairages solaires sur la partie nord permettra de développer les énergies durables.

La circulation sera maintenue mais des restrictions de voies seront possibles en fonction de l'avancement des travaux. Les piétons seront si besoin déviés sur le trottoir opposé.

## ZONE DU CHANTIER

**Vous trouverez ci-dessous un plan de la zone du chantier.**

Ce chantier, riverain de votre lieu d'habitation ou d'activité, entraînera une gêne momentanée et des nuisances sonores. Nous limiterons autant que possible le dérangement occasionné et nous vous remercions de votre compréhension.



**Pour plus d'information,  
vous pouvez contacter la Direction des Mobilités  
du Département des Hauts-de-Seine.**  
Téléphone : 0 806 00 00 92 *[service gratuit + prix appel]*  
En ligne : [contact.hauts-de-seine.fr](https://contact.hauts-de-seine.fr)

